



Concours et examen : les services de l'académie de Nantes sont à bout

Compte-rendu de l'AG des personnels du 15 juin 2021

Malgré l'expérience d'une organisation des examens et concours sous Covid en 2020, le Ministère agit de nouveau dans l'impréparation la plus totale dans l'organisation des épreuves de la session 2021. La pandémie n'est toutefois pas la cause première des soucis que connaissent les agents mais un révélateur d'un fonctionnement pyramidal inopérant. L'absence de décisions claires au sommet laisse la base dans le flou et l'indécision puis, les ordres, dégingolant tout à coup les marches, doivent s'imposer à la base dans les plus brefs délais. C'est le « stop and go » version Éducation Nationale.

Les agents et leur hiérarchie directe pâtissent quotidiennement d'injonctions contradictoires, de décisions déconnectées des contraintes de leurs postes. Les directions des examens et concours (DEC) en font largement les frais. Citons le BTS qui doit organiser un rattrapage – qui n'a jamais existé pour cet examen – pour tous les candidats qui n'auraient pas leur diplôme. Cette adaptation au Covid a été officialisée par le Ministre le lendemain d'une consultation des DEC qui avait acté son inadéquation avec ce niveau d'examen. Monsieur Blanquer aura été plus modéré dans sa précipitation pour faire paraître le BO encadrant cette disposition et son application dont la faisabilité reste à démontrer. Force est de le constater car, à quelques semaines des épreuves, aucun texte réglementaire n'a accompagné les sorties du Ministre sur les plateaux télé. Le baccalauréat général doit quant à lui assurer une réforme, dont l'application n'a pas associé les agents, tout en assurant des adaptations des épreuves au Covid. Le sacro-saint examen connaît un flot d'incohérences, de bricolages, d'ordre et de contre-ordres ne se tarit pas depuis des mois.

Les concours enseignants et administratifs ne sont pas en reste avec des journées dépassant les 10 heures de travail pour organiser la passation des épreuves dans des conditions rocambolesques.

Conséquence directe, les agents chargés de la gestion des sujets des examens et concours subissent directement les difficultés des autres bureaux. Même les vacataires sont en heures supplémentaires !

Les outils informatiques dépassés, le retard dû aux injonctions ministérielles, la relation aux candidat.es, enseignant.es et établissements ulcérés par ce fonctionnement épuisent les collègues. Les heures supplémentaires explosent, tout comme les arrêts maladies et les craquages dans les bureaux.

Les élu.es CGT au Comité Technique Spécial Académique ont écrit au Secrétaire Général et au membres du CHSCT Académique le lundi 7 juin pour alerter de la situation. Ce courrier est bien évidemment et malheureusement resté sans réponse....

A bout, les agents de la DEC de l'académie de Nantes ont décidé de se réunir en assemblée générale le 15 juin 2021 à l'appel des militant.es de la CGT qui ont contacté FO et FSU pour décloisonner les situations dans les bureaux et trouver les moyens de se faire entendre collectivement. Plus de 100 agents (la majorité de la DEC mais des collègues et camarades d'autres services étaient présent.es en solidarité), qu'ils soient titulaires, contractuel.les ou vacataires, « simple » agent, chef de section ou même de bureau ont participé à une première assemblée ce mardi 15 juin 2021. Le premier objectif est de faire entendre la souffrance au travail des agents, tant des étages supérieurs de l'académie que du ministère, deux sphères qui semblent penser qu'il suffit d'appuyer sur des boutons pour que les épreuves se tiennent. Il n'aura suffi que d'évoquer le risque d'une non-publication des résultats dans les temps pour recevoir sous deux heures une réponse à une demande d'audience qui se déroulera mercredi 16 juin. Le temps de réaction est proportionnel au rapport de force visiblement. Une nouvelle assemblée générale est déjà organisée pour mardi 22 juin avec la présence souhaitée de la presse. Un communiqué de presse sera adressé dès demain.

Les candidat.es, enseignant.es et établissements doivent savoir quelles sont les conditions de travail des agents et à quel prix les examens et concours se déroulent, se dérouleront...ou ne se dérouleront pas.

CGT Educ'Action Nantes

15 juin2021